

LOCATION D'INSTRUMENT

Gestion : Marine Hervé

Le Conservatoire de Saint-Malo loue des instruments, dans la limite des disponibilités, moyennant une redevance annuelle. Renseignez-vous préalablement auprès de votre enseignant sur le modèle et la taille d'instrument approprié au niveau d'apprentissage de votre enfant. La location s'adresse en priorité aux élèves mineurs en 1^{er} Cycle d'instrument.

Montant annuel 121 € sauf pour les élèves scolarisés en classe CHAM (se référer à la grille des tarifs en vigueur). Ce montant est ramené à 46,50 euros l'année pour tout élève qui débute un cursus instrumental (niveau IC1) cette année scolaire. Se rapprocher de Marine Hervé, auprès du secrétariat administratif pour formaliser la demande de location. Un contrat est établi lors de l'emprunt et signé par l'adulte responsable de l'élève. La location s'effectue pour une durée d'un an, renouvelable sur 4 années scolaires maximum. Vous devez prévoir une assurance pour couvrir le bris, le vol et le transport de l'instrument (souvent cette assurance est comprise dans l'assurance habitation). Le conservatoire peut vous proposer de vous orienter vers l'assureur d'instrument de musique Adagio.

La redevance est à régler au cours de l'année scolaire à réception de la facture.

Pour les familles qui envisageraient un achat d'instrument au cours du premier trimestre scolaire, il y a la possibilité d'établir un contrat de location de courte durée à titre gracieux (3 mois maximum) avec restitution obligatoire de l'instrument au plus tard au vendredi 20 décembre 2024. Au-delà de cette date, la redevance annuelle sera facturée automatiquement.

INSTRUMENTS NON RELOUÉS : Restitution obligatoire

Se présenter à l'accueil du Conservatoire

Date limite de restitution le vendredi 13 septembre 2024

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT :

Se présenter à l'accueil du Conservatoire auprès de Marine Hervé entre le 2 et le 24 septembre 2024 avec une nouvelle attestation d'assurance

PARTICULARITÉS

Pour les instruments particuliers, utilisés ponctuellement dans le cadre des pratiques collectives (répétitions, concerts), la mise à disposition est gratuite.

INSTRUMENTS PROPOSÉS À LA LOCATION

Cordes : alto, violon, violoncelle, contrebasse

Cuivres : cor, trombone, cornet, trompette, tuba

Bois : clarinette, flûte traversière, hautbois, basson, saxophone